

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Contrainte par les mures du temps de leur splendeur, la petite rivière avec leur dit le Petit Baupagne avait permis de stabiliser la zone et la réalisation d'une passerelle et d'un cheminement pour les riverains se rendant à leur travail. Lorsque elle a présenté les premiers signes de fissure, j'ai avais signalé au S.I.G.A. à l'époque, mais ^{à des responsables} aussi de la pêche. Les risques encourus. En m'aurait rétorqué alors que si elle venait à être arasée cela permettrait la libre circulation des grands migrateurs. Pour avoir passé toute mon enfance près de la rivière, la petite du Port de Beaulieu m'a jamais empêché les saumons de passer. Nous sommes aujourd'hui encore nombreux à pouvoir en attester. Arasée aujourd'hui il y a plus de saumons sur les panneaux routiers indicatifs que dans la rivière. Ce qui est sûr c'est que se profite un désastre écologique, économique et cet endroit et en aval. En laissant "divaguer" la rivière, c'est la route d'accès à l'ancienne passerelle qui est mangée. J'ai bien sûr comme on a déjà prévu son démantage.....

En refusant pour des raisons financières d'intervenir pour stabiliser les berges, la commune de Beaulieu se ^{facilement} permet les maux du sort destinés aux berges en aval. La rivière les mangera petit à petit, coupant les routes d'accès à la zone de Poiers et Terrain de sport sur la commune d'Augat-La Gombelle. A terme ce sont les installations publiques telle la station intercommunale de traitement des eaux usées qui est menacée avec les risques de pollution majeure. Alors que cette dernière commune a fait ces dernières années un effort colossal pour que il n'y ait plus aucun rejet dans la rivière. En sachant aussi que techniquement vu la configuration topographique de la Gombelle il n'était pas possible de la mettre ailleurs. Puis venant le tour du Stade de Basses Gombelle, de la départementale, du Port SNCF en aval.

Lourde sera la responsabilité de ceux qui veulent ne rien faire. Qui paiera? Qui remboursera les infrastructures endommagées? Qui les remplacera? Qui? Le SAGE A Pagnon, dont c'est pourtant la vocation, peut-il ignorer superbement cette problématique aval.

*) Pour prendre en considération vos remarques, il vous est conseillé de préciser vos noms, coordonnées et la date de votre passage.

TB 

2

M. TINET Georges
La Gombelle
le 12/11/2018 à 15h15.